



**Séjour sportif d'intégration
des élèves de 6^{ème}**

SILLE LE GUILLAUME

9, 10 et 11 septembre 2020

Votre enfant de 6^{ème} va participer au séjour sportif d'intégration organisé par les professeurs du collège. Celui-ci se déroulera les 9, 10 et 11 septembre 2020, au **Cercle de voile de Sillé plage (centre agréé Jeunesse et Sport et référencé par l'éducation nationale)** à Sillé le Guillaume.

02 43 23 21 77

contact.cvs72@gmail.com



Quels sont les élèves concernés ?

Les élèves de sixième A et B.

Le séjour est inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement.

Comment s'y rendre ?

Le trajet se fera en car du collège jusqu'au site de Sillé le Guillaume.

Idem pour le retour.

Pourquoi un tel séjour pour vos enfants ?

- Favoriser l'intégration de tous les élèves de 6^{ème} (travaux de groupe, vie en collectivité, veillées, jeux d'intégration...).
- Apprendre la vie en collectivité.

- Exploiter le milieu naturel et le lieu en EPS, français, mathématiques, histoire-géographie-éducation civique, ...

=> développer des compétences spécifiques à l'activité pratiquée

=> prendre des responsabilités vis-à-vis du matériel prêté

- S'ouvrir sur l'extérieur:

=> *respecter la nature*

=> *découvrir des activités inhabituelles, motivantes qui font partie du domaine de la culture sportive (escalade, voile, bike and run, ...)*

=> *répondre aux exigences des programmes en EPS qui imposent la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)*

- Réinvestir ses connaissances dans les différentes matières :

=> Faire comprendre aux élèves le sens de l'interdisciplinarité



Quels accompagnateurs et quel encadrement ?

=>Le personnel diplômé d'Etat dans l'activité (escalade, voile ou paddle, Tir à l'arc)

=>Les professeurs et C.P.E.

=>Les professeurs principaux de 6^{ème}

=>Les professeurs d'E.P.S.

Quelles activités ?

Les activités encadrées par les moniteurs :
Voile, escalade ou paddle, tir à l'arc.

Les activités encadrées uniquement par les professeurs : rallye pédestre, jeux d'intégration, run and bike, veillées, cours...

L'hébergement ?

Les filles et les garçons sont séparés et logés par chambre dans une structure en dur.

Chaque élève doit se munir :

- d'un pique-nique et d'un goûter pour le mercredi (dans un sac à dos)
- d'un duvet ou d'un drap de 190X90 et un drap housse (Le centre fournit les couvertures, un traversin et la taie de traversin.)
- de chaussons,
- d'un pyjama,
- d'affaires de toilette (serviette de bain, gants, brosse à dents et dentifrice, gel douche et shampoing)
- de sous-vêtements(chaussettes, slips pour trois jours),
- de tenues sportives,
- d'un sac plastique pour le linge sale,
- 8 masques et d'une pochette pour mettre les masques usagés

Quels vêtements pour les activités de pleine nature ?

La Voile ou le paddle:

- un maillot de bain,
- un tee-shirt,
- un short ou pantalon de jogging,
- un vieux pull ou vieille polaire,
- un coupe-vent type k-way,
- une vieille paire de chaussures de sports à lacets,
- une casquette,
- « de la crème solaire ».

L'escalade :

- une paire de chaussures de sport (différente de celle utilisée pour la voile car celle-ci doit être sèche),
- un coupe-vent (déjà présent pour les autres activités),
- une petite bouteille d'eau ou une gourde,
- un pantalon de survêtement (pour éviter les éraflures),
- un tee-shirt,
- un vieux sweat,
- crème solaire

Quelle matériel scolaire ?

- d'une trousse,
- d'une ardoise et d'un crayon velleda,
- un bloc-notes ou des feuilles de classeur
- d'un ruban de couturière (ou l'équivalent : une ficelle d'un mètre par exemple),
- d'un porte vue ou d'une chemise à rabat pour ranger les documents fournis,

Le pique-nique et les affaires scolaires sont à mettre dans un sac à dos séparé de la valise.

Ne pas prendre le carnet de correspondance.



Nota : les activités de pleine nature usent et salissent très fortement les vêtements et chaussures, c'est pourquoi il n'est pas conseillé de pratiquer ces différentes disciplines avec des vêtements neufs et de marque.

Quelle protocole sanitaire ?

Le même que celui du collège:

- Lavage des mains
- Port du masque
- Désinfection des locaux
- Restauration par niveau de classe

Dans les chambres:

- Port du masque obligatoire (sauf allongé sur son lit)
- Interdiction d'aller dans les chambres des autres camarades
- Désinfection des douches après chaque passage

Planning Elèves
Sillé-Le-Guillaume
2020



Restauration

Pour le mercredi midi prévoir un sac à dos avec le pique-nique ainsi que les goûters du mercredi matin et de l'après-midi.

Pour les autres repas, les élèves mangent au réfectoire du centre.

Du point de vue du budget

Le coût du séjour est fixé à 80 euros par élève grâce à la participation de l'APEL (20 euros par élève). Cette somme comprend la pension complète, le transport, les activités encadrées ainsi que les activités proposées par les enseignants.

*PS : - si règlement par chèque, le mettre à l'ordre de l'OGEC
- possibilité de régler en plusieurs fois
- tickets MSA acceptés*

Bon séjour!

